

quand il s'est vu pris et que les partis d'opposition l'ont persuadé qu'il fallait faire quelque chose pour les citoyens âgés, pour ceux qui ont fourni leur apport à l'édification du pays, le gouvernement nous a présenté un salmigondis de formalités administratives qui décourage au lieu d'aider nos citoyens du « tiers âge » devant le coût élevé de la vie.

J'ai signalé que les citoyens âgés du Canada ont édifié notre pays. La génération future ne pourront pas en faire, autant. Au cours de leurs années actives ils n'ont pas joui de tous les avantages de la technocratie moderne, des dernières inventions et de tous les dispositifs de l'univers contemporains qui nous permettent de ménager nos efforts, sans parler de l'automation. Ils travaillaient six jours par semaine, à raison de dix heures par jour ou moins—et les cultivateurs travaillaient encore plus, du lever au coucher du soleil pour des salaires minimes et de faibles revenus. Ceux qui n'étaient ni agriculteurs ni travailleurs agricoles mais qui vivaient dans les villes et les villages ne pouvaient exiger de salaires élevés lorsqu'ils cherchaient du travail. Ils n'étaient pas syndiqués. Ils ne demandaient qu'à travailler, et ils acceptaient volontiers du travail aux salaires courants. Ils n'avaient ni l'instruction ni la compétence de la jeune génération. Ils étaient tout simplement armés de bonne volonté au travail, de bon sens et ils comprenaient les rudiments de l'économie, notamment que leurs dépenses ne devaient pas dépasser leurs gains. Il était d'abord indispensable de payer le loyer et les comptes d'épicerie. Il ne restait pas beaucoup d'argent pour s'offrir des douceurs.

Ils ne s'efforcent guère plus aujourd'hui. Je sais que bon nombre de mes commettants arrivent au soir de la vie en ayant tout juste les moyens de subsister. Lorsqu'ils étaient jeunes, ils pouvaient parfois s'offrir un nouveau complet ou une nouvelle robe. Ils ne peuvent plus le faire maintenant, ils n'en ont plus les moyens. Je les voir dans les rues à Napanee. S'il fait beau, ils marchent de leur domicile jusqu'au centre de la ville, leurs vêtements élimés et minables. Certains ont de petites économies—peut-être assez pour leurs funérailles. Pour toute source de revenu, ils attendent le chèque de pension de vieillesse du mois suivant. S'ils vivent dans des institutions, ils n'ont qu'un peu d'argent de poche, peut-être pas plus de \$10 par mois.

L'autre jour, j'ai visité un foyer à Napanee—un bon foyer—où l'on prend soin des personnes âgées. J'ai demandé à combien se montaient les frais par jour et par personne. On m'a dit à \$7. Ainsi, chaque pensionnaire coûte au moins \$200 par mois.

• (8.50 p.m.)

En supposant que les mois aient 31 jours, ce chiffre serait encore plus élevé. Il est donc facile de voir que \$75 par mois est loin d'être suffisant pour assurer l'entretien d'un pensionné dans un foyer pour vieillards. Bien entendu, si le pensionné est indigent, s'il n'a que sa pension, le service de bien-être public de sa municipalité acquittera le solde. Tous les députés conviennent, j'en suis sûr, que \$75 est une maigre rétribution. D'après le coût de la vie de nos jours, le supplément maximum de \$30, aidera, bien sûr, ceux qui le toucheront, mais ce n'est tout de même qu'une maigre rétribution, compte tenu de la récente montée en flèche du coût de la vie.

Donc, monsieur l'Orateur, vous conviendrez que le bill à l'étude n'ajoute que peu de choses au bien-être et à la sécurité sociale des bénéficiaires de la pension de la vieillesse au Canada. Le gouvernement libéral rend un hommage platonique à nombre de projets. Nous avons souvent entendu les platitudes ronflantes de ses partisans sur la planification sociale, les mesures de bien-être et de sécurité, les droits des citoyens et de l'homme—des mots, tout cela, toujours des mots. Mais par le bill C-251, le gouvernement expose réellement son insouciance inhumaine et insensible à l'égard de plus de 5 p. 100 des Canadiens, les citoyens âgés, pauvres et misérables. Non, il ne se soucie guère des pauvres et des vieillards. Il mise sur des enjeux plus considérables.

Le 27 mai dernier, comme en fait foi le hansard, à la page 5609, j'ai signalé à la Chambre que le gouvernement, par ses politiques, apparemment favorise les gros intérêts et les sociétés puissantes. Maintenant, les conclusions du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes faisant enquête sur le coût de la vie, confirment mes propres assertions du 27 mai, qui avaient déclenché l'enquête. J'aimerais citer des remarques parues le 8 décembre 1966 dans le *Journal d'Ottawa*:

L'ampleur étonnante de l'empire des magasins d'alimentation Weston-Loblaw est apparue aux yeux de tous aujourd'hui, lors de la révélation des noms des 150 compagnies en état d'activité qui en font partie.

L'étendue du grand complexe nord-américain a été exposée simultanément aux actionnaires et aux membres du comité du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'enquêter sur le coût de la vie.

Il existe sans doute d'autres cartels qui minent les bourses effilochées des Canadiens, en particulier des vieillards. Je vous le demande, monsieur l'Orateur, pourrions-nous aiguillonner les membres du gouvernement qui sont imbus d'esprit humanitaire à cette heure tardive? J'en doute fort.